
SEANCE DU 3 JUILLET 2018

Nombre de conseillers communautaires

En exercice	Présents	Votants
50	38	43
Pour	Abstention	Contre
43	0	0
Date de convocation	Date d'affichage	
27 juin 2018	27 juin 2018	

L'an deux mille dix huit, le trois juillet à 19h, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à Verneuil en Halatte, sous la présidence de Monsieur Christian MASSAUX

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Pierre BIELAWSKI Mme Annick GARZONI représentant la commune de LES AGEUX
M. Jean-Marc DELHOMMEAU, représentant la commune de ANGICOURT
Mme Marinette CAROLE, M. Gérard WILFOURT représentant la commune de BAZICOURT
Mme Patricia LEYSENS, M. Philippe FROIDEVAL représentant la commune de BEAUREPAIRE
Mme Khristine FOYART, Mme Sandrine DA SILVA, M. Philippe FROIDEVAUX représentant la commune de BRENOUILLE
M. Philippe BARBILLON, Mme Isabelle SEVERIN représentant la commune de CINQUEUX
M. Alain COULLARÉ et Bernard CORLAY représentant la commune de MONCEAUX
Mme Aline PERROT, M. Patrick LIENARD, représentant la commune de PONTPOINT,
M. Arnaud DUMONTIER, Mme Marie-Christine MAGNIER, M. Philippe FIAULT, Mme Monique MARTIN,
Mme Françoise DEMAISON, M. Jean-Pierre REVIERE, M. Michel DELMAS, représentant la commune de PONT-SAINTE-MAXENCE
M. Gérard LEUK représentant la commune de RIEUX
M. Martial BUTEAU, M. Gabriel BRUCHET représentant la commune de ROBERVAL
M. Jean-Paul DREVILLE, Mme Muriel PERRAS-JUPIN représentant la commune de SACY LE GRAND
M. François MORENC, M. Jean-Marie ROBERT représentant la commune de SACY LE PETIT
M. Michel COLLETTE, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE représentant la commune de SAINT MARTIN LONGUEAU
M. Christian MASSAUX, Mme Claudine LAULAGNET, M. Robert LAHAYE, Mme Christine PAPI, M. Fabien LORTHIOIS représentant la commune de VERNEUIL EN HALATTE
Mme Monique EGO représentant la commune de VILLENEUVE SUR VERBERIE

ABSENTS EXCUSES :

M. Patrick PELISSOU (PONTPOINT)
M. Bruno DAUGUET (PONTPOINT)
M. Eddy SCHWARZ (PONT-SAINTE-MAXENCE)
M. Bruno VERMEULEN (PONT-SAINTE-MAXENCE)
M. Jean-François GOYARD (RHUIS)
M. Michel BABOEUF (RHUIS)

ETAIENT ABSENTS :

Mme Nathalie CHAMPENOIS (ANGICOURT)
Mme Laetitia GOURDON (PONT-SAINTE-MAXENCE)
Mme Hayat BENSARIA-GOVAERTS (PONT-SAINTE-MAXENCE)
M. Reynald ROSSIGNOL (PONT-SAINTE-MAXENCE)
Mme Valérie LEBOYER (RIEUX)
M. Gérald GASTON (VILLENEUVE SUR VERBERIE)

AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Patrick PELISSOU à Mme Aline PERROT
M. Eddy SCHWARZ à M. Arnaud DUMONTIER
M. Bruno VERMEULEN à Mme Marie-Christine MAGNIER
M. Jean-François GOYARD à M. Martial BUTEAU
M. Michel BABOEUF à M. Gabriel BRUCHET

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Marie-Christine MAGNIER

45-18 – Affaires générales : Attribution du marché public de services en groupement de commandes pour la location et la maintenance de copieurs multifonctions

Le Conseil Communautaire,

Vu l'ordonnance du 23 juillet 2015,

Vu le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics, articles 25 et 67,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte en date du 31 décembre 1997,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2005 portant modification et extension des compétences de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2013 portant composition du conseil communautaire de la CCPOH, corrélative au renouvellement général des conseils municipaux de 2014,

Vu le marché public de services en groupement de commandes ayant pour objet la location et maintenance de copieurs multifonctions, lancé le 02 mai 2018 selon une procédure formalisée et sous la forme d'un appel d'offres ouvert,

Vu que trois candidats ont remis une offre dans le délai imparti,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offre en date du 3 juillet 2018,

Ouï l'exposé de M. le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1^{er} : d'attribuer le marché public de service en groupement de commande ayant pour objet la location et la maintenance de copieurs multifonctions à la société Aisne Bureautique Systèmes Située 93 rue Porte de Laon 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT, sur 5 années, dont les coûts sont les suivants :

Critères de jugement des offres	AISNE BUREAUTIQUE
Coût Copie N&B (HT)	0,0032
Coût Copie Couleur (HT)	0,027
CCPOH (13 copieurs)	1849 €
BRENOUILLE (4 copieurs)	1196 €
PONTPOINT (5 copieurs)	972 €
RIEUX (2 copieurs)	446 €
SACY LE PETIT (1 copieur)	123 €
SACY LE GRAND (1 copieur)	363 €
VERNEUIL EN HALATTE (11 copieurs)	2103 €
COUT LOCATION TRIMESTRIEL DU GROUPEMENT	7 052 €

Envoyé en préfecture le 06/07/2018

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le 06/07/2018

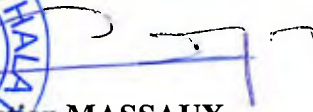
ID : 060-246000921-20180703-CC_45_18_BIS-DE


Article 2 : de prélever sur le budget primitif 2018 les dépenses incombant à la CCPOH à savoir 1 849 € par trimestre.

Article 3 : d'autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier et à le notifier à l'opérateur économique retenu.

Fait et délibéré, les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,

Christian MASSAUX



Envoyé en préfecture le 06/07/2018

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le 06/07/2018

ID : 060-246000921-20180703-CC_45_18_BIS-DE

